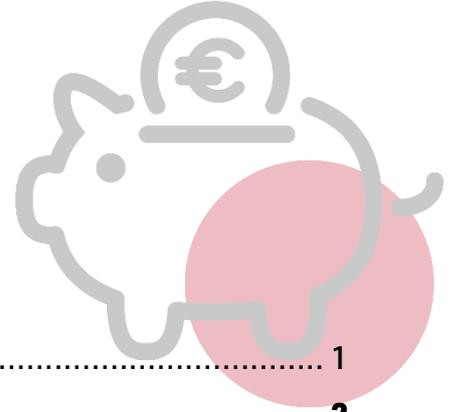


● Climatisation : Bonnes pratiques

Juin 2024



Points de vigilance !	1
● Réfléchir à ses besoins avant de s'équiper	2
● J'ai déjà une climatisation : les bonnes pratiques d'usage	2
● Je souhaite m'équiper : quel équipement privilégier ?	2
● Les différents types de systèmes	3
● La technique « Inverter » de plus en plus proposée	4

Points de vigilance !

Le saviez-vous ? La climatisation permet un refroidissement efficace du logement. On estime que 20 à 25% des logements sont équipés d'un système de climatisation en France et que ces équipements devraient doubler d'ici à 2050.

Les périodes de canicules sont amenées à se multiplier en raison du réchauffement climatique : de 22 jours en 2022 à Grenoble, les projections climatiques évoquent 43 jours par an d'ici le milieu du siècle.

Malgré cela, les systèmes de climatisation induisent **un certain nombre de problématiques**, dont il faut tenir compte si l'on souhaite s'équiper ou si l'on en a déjà une chez soi.

Pouvant être coûteux et énergivores, ils ont aussi un impact important sur la température des centres urbains, jusqu'à 2 °C d'augmentation. Il est donc important de réfléchir aux enjeux et aux bonnes pratiques en lien avec ces systèmes de refroidissement.

📌 Réfléchir à ses besoins avant de s'équiper

Lors des vagues de chaleur, il est tentant de s'équiper de climatiseur afin de [garder son logement frais](#). Pourtant, ces appareils ne doivent surtout pas être achetés dans l'urgence car ils peuvent consommer beaucoup d'énergie (un climatiseur mobile peut consommer jusqu'à 2,5 fois plus qu'un climatiseur fixe) et ne pas offrir le confort attendu.

Il est donc important de réfléchir le projet : quel usage de ce système aurai-je ? Est-ce vraiment le plus pertinent dans le cadre de mon logement ?

Parfois, **des gestes simples** ou **des alternatives à la climatisation** peuvent permettre de gagner en confort lors des journées les plus chaudes et éviter des consommations et dépenses supplémentaires. Dans certains cas, il est aussi préférable de prendre le problème à la racine et d'adapter directement le logement : certains isolants sont par exemple plus efficaces que d'autres pour ce qui est du confort d'été. Vous pouvez consulter [le guide des matériaux isolants](#).

📌 J'ai déjà une climatisation : les bonnes pratiques d'usage

Vous êtes équipé d'une climatisation ? Pour réduire sa consommation et son impact, vous pouvez déjà limiter son utilisation : il est conseillé de **ne pas descendre au-dessous de 26 °C**. De plus, il est préférable de ne pas dépasser 5 à 10 °C de différence de température entre l'extérieur et l'intérieur, pour éviter l'effet de choc thermique qui peut fatiguer le corps, provoquer des maux de tête...

Attention à ne pas laisser les fenêtres ouvertes et à pratiquer les bons gestes pour ne pas laisser entrer la chaleur : fermer les volets, aérer la nuit... Si une seule pièce de votre logement est équipée, n'oubliez pas de fermer les portes des autres pièces.

Aussi, pensez à **entretenir les filtres de votre système** : il est conseillé de les changer / nettoyer **tous les six mois** pour les appareils individuels, ainsi que les bouches d'air. Pour les systèmes de climatisation et de pompes à chaleur réversibles supérieures à 12kW, **l'inspection par un professionnel est obligatoire**. Une climatisation bien entretenue, c'est un matériel qui dure plus longtemps, et des consommations qui n'augmentent pas. De plus, on estime que les fuites de fluides frigorigènes liées aux pompes à chaleurs (dont font partie les climatisations) ont un impact 6 fois plus important concernant les gaz à effet de serre que la consommation de ces systèmes. Il est donc primordial de veiller au bon entretien de ceux-ci.

📌 Je souhaite m'équiper : quel équipement privilégier ?

Un système de climatisation, s'il est vraiment nécessaire, doit faire l'objet **d'un choix d'appareil et d'une installation adaptée**. Le choix dans l'urgence induit souvent des situations menant à des surconsommations ou des systèmes peu performants.

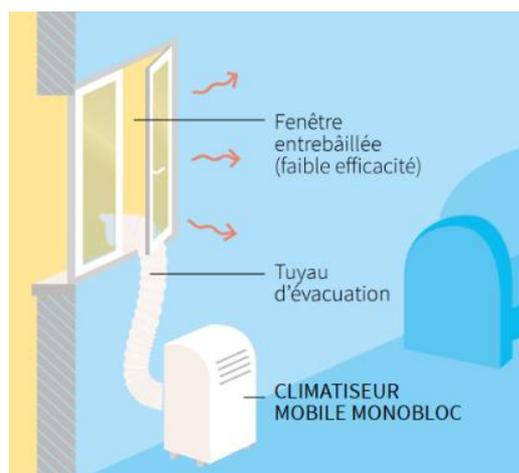
De plus, la réglementation impose de disposer de protections solaires sur les parois vitrées non orientées au nord en cas d'installation d'une climatisation.

Plusieurs conseils :

- Fiez-vous à l'étiquette énergétique. Elle indique la classe énergétique de l'appareil, sa consommation énergétique annuelle, sa puissance, son efficacité frigorifique et son niveau sonore.
- Ne vous précipitez pas sur du matériel bas de gamme : vous risquez d'acheter des produits peu fiables, peu efficaces, gourmands en énergie et donc finalement plus coûteux.
- Faites appel à des professionnels qualifiés : les entreprises habilitées à intervenir sur des circuits frigorifiques sont déclarées en préfecture.
- Renseignez-vous auprès de votre syndic et de votre commune pour vérifier que vous disposez de toutes les autorisations, et installez votre unité extérieure à distance des voisins.
- Privilégiez les climatiseurs fixes split aux climatiseurs mobiles monoblocs et splits (voir ci-dessous)
- La technique *inverter*, décrite ci-dessous, permet une économie d'énergie pouvant atteindre 30 % (pour un climatiseur *inverter* de classe A).

Pour vous aider dans votre choix, l'ADEME propose [ce guide](#) pour évaluer les performances des climatiseurs et trouver des indications sur les produits offrant le meilleur rapport qualité-prix.

● Les différents types de systèmes

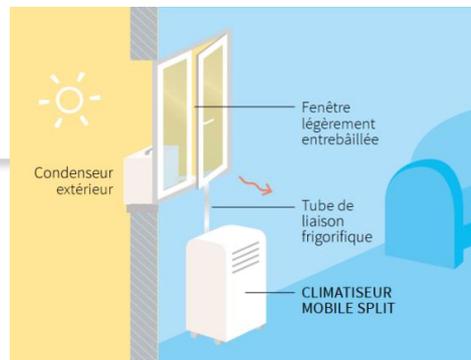


Les **climatiseurs mobiles monoblocs** sont peu puissants et bruyants. Devoir laisser la fenêtre ouverte réduit significativement l'efficacité de ces systèmes. L'ADEME estime qu'un climatiseur mobile de classe A coûte plus de 130 € pour un mois d'utilisation, soit 2,5 fois plus qu'un climatiseur fixe et 30 fois plus qu'un ventilateur.

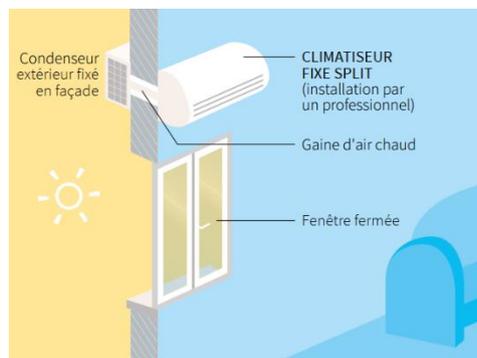
Les **climatiseurs mobiles split** sont constitués de deux unités : l'une, à l'extérieur, évacue l'air chaud, l'autre, à l'intérieur, souffle l'air rafraîchi. Elles sont reliées par des tubes où circule le fluide frigorigène. Ils sont moins bruyants pour l'utilisateur que les monoblocs : la partie la plus bruyante est à l'extérieur.

Cet avantage peut devenir un inconvénient pour les voisins, surtout en immeuble.

Les appareils appelés « **climatiseurs mobiles** » sont les moins coûteux mais les moins fiables, les moins performants et les plus énergivores. Ils ne font pas l'objet d'une installation par un professionnel et sont donc rarement adaptés aux spécificités de votre logement.



Les climatiseurs fixes nécessitent une installation. Il est nécessaire de faire appel à un spécialiste : il vous conseillera pour l'emplacement, la nature, la puissance de votre matériel, en fonction de vos besoins.



Les **climatiseurs fixes split** sont aussi composés de deux unités reliées par une gaine. L'unité intérieure peut être fixée au sol ou au mur, en allège, en plafonnier et une autre unité fixée à l'extérieur du logement.

Les systèmes « centralisés » pour climatiser plusieurs pièces : ce sont des pompes à chaleur réversibles qui permettent aussi de chauffer les logements en hiver. Ils coûtent cher mais bien dimensionnés, ce sont les systèmes les plus efficaces.

Les systèmes multi-splits peuvent être installés dans un logement déjà construit. Une pompe à chaleur réversible peut alimenter des ventilo-convecteurs, un plancher rafraîchissant (et chauffant) et un réseau de gaines (aussi appelé climatisation centralisée à air).

● La technique « Inverter » de plus en plus proposée

Elle permet au climatiseur d'adapter sa vitesse en fonction de la température ambiante. Cela évite la succession de démarrages et d'arrêt du compresseur comme avec un climatiseur classique. **L'économie d'énergie peut atteindre 30 %** (pour un climatiseur Inverter de classe A).

Le confort est également plus grand, car les fluctuations autour de la température désirée sont nettement moins importantes qu'avec un appareil classique. La fluctuation autour de la température programmée peut atteindre +/- 2 °C pour un climatiseur classique, elle est d'environ +/- 0,5 °C pour un climatiseur Inverter, ce qui procure une **meilleure sensation de confort**.

Si vous souhaitez engager une réflexion sur votre logement afin d'étudier avec un

Info Énergie
en Isère



avec le soutien des 17 intercommunalités de l'Isère